

Notre Projet Associatif 2023-2027 est le fruit d'un travail de co-construction de plusieurs mois.

À partir d'un questionnaire diffusé en avril 2022, les réponses apportées ont nourri 10 ateliers faisant participer salariés, usagers, familles et administrateurs.

Je tiens à saluer l'engagement des uns et des autres pour ce travail de lecture et de mise en valeur qui a permis de dégager des objectifs en reprenant les mots utilisés par celles et ceux qui ont répondu au questionnaire.

Ces ateliers ont été aussi des moments d'échanges et finalement de co-construction entre tous les acteurs de l'Association.

Pour être une véritable boussole pour notre Association, il était important que le document adopté :

- soit facile à appréhender pour ne pas rester au fond d'un tiroir ou dans un dossier informatique que l'on ressortirait uniquement à la prochaine échéance en 2027 ;
- utilise un vocabulaire et formule des objectifs clairs, simples ;
- comporte des propositions permettant de nourrir les projets d'établissement, de service et de dispositif.

L'Assemblée Générale du 1er mars 2023 a donc adopté le projet mais le travail n'est pas pour autant achevé.

Notre tâche est maintenant de le faire vivre au quotidien en élaborant des programmes d'actions annuels, en faisant en sorte qu'il irrigue les projets d'Établissement, de Service et de Dispositifs afin de mettre en œuvre ensemble la transformation sociale et poursuivre la construction d'une société plus inclusive et plus solidaire.

## 1. Consolider, transformer et diversifier l'offre d'accompagnement

Le Projet Associatif 2018-2022 avait affirmé la volonté de l'Association de s'inscrire dans les objectifs d'une société inclusive et solidaire et d'une transformation de l'offre.

Au cours de cette période, les politiques publiques ont confirmé ces objectifs en incitant à une accélération de leur mise en œuvre. Plusieurs rapports ont été publiés et peuvent être utilement rappelés : « Zéro sans solution », Réponse Accompagnée Pour Tous, rapport Piveteau et Wolfrom sur l'habitat Accompagné, Partagé et Inséré, décret ESAT, ...

La demande des autorités est donc claire et il revient à l'Association de poursuivre la diversification et la transformation engagées tout en réaffirmant ses valeurs comme moteur de son action auprès des personnes qu'elle accompagne et vivant avec un handicap.

L'Association se donne donc les objectifs suivants.

### 1.1. Consolider l'accompagnement mis en œuvre en :

Poursuivant l'adaptation aux besoins des publics

Favorisant l'individualisation des parcours de vie

Diversifiant les structures pour les adapter à chaque handicap

Développant la proximité des services sur les territoires

Mobilisant le partenariat

S'appuyant sur les dynamiques collectives d'innovation et de co-construction

Confortant les postures professionnelles : écoute des personnes accompagnées, bienveillance, harmonisation des pratiques

### 1.2. Transformer, diversifier et créer des accompagnements en :

Organisant l'inclusion dans le milieu ordinaire par un accès aux droits communs

Invitant le droit commun dans les structures

Permettant aux familles d'être actrices

Élargissant l'offre et l'ouverture des structures enfants : jours dans l'année, week-ends, internats à temps partiel...

Améliorant les passages entre le secteur enfants et la vie professionnelle

Envisageant la création d'une structure adaptée pour accompagner le vieillissement

Développant l'information et la formation à destination des familles et des aidants

Confortant la communication interne comme externe et les liens pour une meilleure connaissance des Etablissements, Services et Dispositifs

Organisant des temps d'échanges sur des thèmes comme la société inclusive, l'auto-détermination, l'autisme

## 2. Améliorer l'expression et favoriser la citoyenneté des personnes accompagnées

Depuis plusieurs années, une dynamique globale est à l'œuvre, visant à considérer les personnes en situation de handicap capables de décider et d'agir pour elles-mêmes.

Cela amène l'ensemble des acteurs qui accompagnent à développer de nouvelles postures. Des expressions sont utilisées comme "autodétermination" ou "pouvoir d'agir". L'Association a enclenché ce mouvement depuis plusieurs années.

Aujourd'hui, il est primordial de poursuivre cette dynamique et de la généraliser. L'Association se donne donc les objectifs suivants.

## 2.1. Améliorer l'expression des personnes accompagnées en :

Facilitant le fonctionnement des Conseils de la Vie Sociale (CVS) et en leur donnant davantage de sens

Créant d'autres formes de consultation quand il n'y a pas de CVS : questionnaire, boîtes à idées...

Créant des groupes de paroles

Créant une commission des usagers

Développant la pair-aidance, l'entraide mutuelle

Co-construisant le parcours de vie

Adaptant les outils de communication à leurs besoins

## 2.2. Favoriser la citoyenneté des personnes accompagnées en :

Les sensibilisant aux droits citoyens : inscription sur les listes électorales, vote, rencontres avec des élus et des élues...

Animant des espaces d'échanges sur l'actualité

Les impliquant dans les démarches de la vie quotidienne

Participant à la vie locale

Développant l'accès aux loisirs

# 3. Améliorer la participation des familles et des aidants

## 3.1. À l'élaboration et la mise en œuvre du projet personnalisé de la personne

La participation des familles et des aidants est un facteur important dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Les échanges menés dans les ateliers ont fait apparaître deux dimensions qu'il convient de prendre en compte pour les années à venir :

- Étendre la notion de familles à celle de pair-aidance, expression plus large
- Faire une distinction entre l'accompagnement des enfants et de certains adultes qui peut être illustrée par cette réponse au questionnaire : « On n'a pas envie de voir nos familles plus dans l'établissement, nous sommes des adultes. »

L'Association se donne donc les objectifs suivants.

### 3.1.1. Informer familles et aidants sur les dispositifs en :

Faisant plus de communication sur les dispositifs

Diversifiant les supports de communication

Organisant des réunions, des rencontres, des groupes de paroles entre familles et aidants

### 3.1.2. Informer familles et aidants sur ce qu'est un projet personnalisé

### 3.1.3. Associer familles et aidants à chaque étape et selon la volonté de la personne accompagnée en :

Co-construisant et co-évaluant le Projet Personnalisé

Rencontrant régulièrement les familles et les aidants

## 3.2. À la vie des établissements, services et dispositifs et au sein de l'association

Les PEP 45 ne se sont pas constitués sur la base d'une association de familles. Néanmoins, certaines d'entre elles ont manifesté et manifestent un intérêt à la vie de l'Association et s'impliquent dans différentes instances.

Il est essentiel de conforter et d'amplifier cette implication. L'Association se donne donc les objectifs suivants.

### 3.2.1. Développer et diversifier les formes de participation en :

Favorisant l'existence de CVS qui prennent sens

Réunissant des inter-CVS

Rendant plus attractive la participation des familles et des aidants au niveau associatif

### 3.2.2. Organiser des temps de rencontres et des temps conviviaux en :

Mettant en place des groupes d'expression et d'échange sur des thèmes

Proposant des portes ouvertes, des projets festifs, des carrefours de familles

### 3.2.3. Développer la communication et l'information en :

Faisant vivre le site Internet

Fournissant plaquettes, comptes-rendus, notes...

## 4. Renforcer la dimension employeur

Au cours du déroulé du Projet Associatif 2018-2022, l'Association a vu ses effectifs salariés augmenter ; aujourd'hui plus de 800 postes permettent aux PEP 45 d'accomplir ses missions d'accompagnement.

De plus, le présent Projet Associatif se construit dans un environnement marqué par :

- Les conséquences de la pandémie du Covid-19 qui a usé et fragilisé les professionnels.
- Une crise du recrutement et un manque d'attractivité des métiers.
- Une interrogation forte des salariés et salariées sur le sens du métier exercé.

L'Association se donne donc les objectifs suivants.

### 4.1. Conforter la culture et l'appartenance associatives en :

Faisant se rencontrer les professionnels des secteurs enfants et adultes

Informant sur ce que font les établissements, services et dispositifs : newsletter, site Internet...

Favorisant les formations communes

Développant la démarche de co-construction et le pouvoir d'agir

Confortant le dialogue social

Encourageant les rencontres festives

Structurant l'accueil des nouveaux salariés

#### 4.2. Poursuivre la formation et les qualifications des personnels en :

Poursuivant les actions d'accompagnement au changement

Contribuant à la formation des futurs professionnels

#### 4.3. Engager l'association dans les instances représentatives employeur (NEXEM)

## 5. S'inscrire dans la transition écologique

Cette dimension est inscrite dans nos statuts, notre Association se devant « de contribuer à la lutte contre les exclusions et les inégalités sanitaires, sociales, économiques et culturelles, à l'éducation à la citoyenneté, notamment par l'éducation populaire, à la préservation et au développement du lien social, au maintien et au renforcement de la cohésion territoriale, en concourant au développement durable dans ses dimensions économique, sociale, environnementale et participative, à la transition énergétique et à la solidarité internationale ».

Au-delà de cet aspect statutaire, notre engagement citoyen ne peut se concevoir sans se donner des objectifs de transition écologique, que cela concerne les bâtiments, les déplacements ou encore les gestes de la vie quotidienne.

L'Association se donne donc les objectifs suivants.

#### 5.1. Développer les actions d'information et de sensibilisation vers tous et toutes, personnes accompagnées, familles, aidants, salariés et salariées en :

Créant et animant des ateliers (tri, compostage, potagers partagés, jardins de la biodiversité...)

Informant et menant des actions pédagogiques

Informant sur les métiers de l'environnement

#### 5.2. Améliorer les performances énergétiques des bâtiments en :

Élaborant un programme d'économie énergétique (chauffage, éclairage...)

Équipant des bâtiments de panneaux solaires et photovoltaïques

#### 5.3. Développer les bonnes pratiques en :

Mettant en place des récupérateurs d'eau de pluie, des composteurs

Développant les ateliers de recyclage

Développant le tri sélectif

Favorisant les achats responsables : produits locaux, bio...

Poursuivant la mutualisation des matériels

Communiquant sur les bonnes pratiques

#### 5.4. Favoriser les mobilités alternatives en :

Développant le covoiturage

Favorisant les déplacements à vélo, à pied et les transports en commun

Renouvelant les véhicules polluants par des véhicules moins polluants (électriques, hybrides...)

#### 5.5. Mettre en place une démarche institutionnelle en :

Créant une commission transition écologique

Nommant des médiateurs

S'associant au pacte du pouvoir de vivre et aux actions des collectivités territoriales

L'ensemble de ces objectifs et actions pourrait se traduire par l'écriture d'un agenda 2030 associatif.

## 6. Renforcer la dimension associative

Depuis sa création, notre Association a été liée à l'Éducation Nationale et donc bien souvent perçue comme un service de celle-ci.

Aujourd'hui les PEP subissent, comme tout le monde associatif, une mutation de l'engagement citoyen qui, à terme, peut remettre en cause leur existence. Il est donc nécessaire de renforcer la dimension associative afin de ne pas être réduit à la seule fonction de prestataire de services ou de gestionnaire de structures. De plus c'est un enjeu vital pour l'avenir de l'Association.

Il faut donc redonner force et vigueur à nos valeurs et à notre engagement d'acteur de la transformation sociale.

L'Association se donne donc les objectifs suivants.

#### 6.1. Développer l'information sur le handicap et les parcours

#### 6.2. Développer l'information sur les établissements, services et dispositifs

#### 6.3. Organiser des actions concrètes et les valoriser (moments festifs, sportifs ou culturels)

#### 6.4. Augmenter le nombre d'adhérents et d'adhérentes en :

Élaborant un document « Pourquoi adhérer aux PEP 45 ? »

Sensibilisant les équipes de direction et les administrateurs et administratrices à l'intérêt de faire adhérer

Participant aux réunions d'information des familles organisées dans les Établissements, Services et Dispositifs

## 6.5. Recruter et former les membres du conseil d'administration en :

Élaborant un document « Je deviens administrateur ou administratrice »

Co-construisant un programme de formation

Créant des groupes thématiques en dehors des Commissions

Organisant des visites des structures

## 7. S'impliquer au niveau régional et fédéral

Ces dernières années, les politiques de niveau régional ont pris une importance croissante. La Fédération Générale des PEP a elle-même impulsé cette dimension et c'est ainsi que notre Association départementale a participé à la création des Unions Régionales PEP aujourd'hui transformées en Associations Régionales PEP (ARPEP).

De même, plusieurs groupements d'associations ont une dimension régionale comme l'URIOPSS, NEXEM (Groupement Employeurs) ou l'UDES (champ de l'Economie Sociale et Solidaire).

Enfin, notre Association souhaite poursuivre son engagement dans les instances de la Fédération.

L'Association se donne donc les objectifs suivants.

- 7.1. Continuer à s'investir dans les instances de l'ARPEP (Conseil d'Administration, Bureau, commissions et groupes régionaux)
- 7.2. Pérenniser notre soutien à la coordination régionale
- 7.3. S'appuyer sur la coordination régionale pour développer des actions de soutien, de solidarité, d'accompagnements, de coordinations et de mutualisations
- 7.4. S'investir dans les instances fédérales et les groupes nationaux
- 7.5. Affirmer notre présence dans les instances des groupements et associations partenaires (URIOPSS, NEXEM, UDES, CAAECEP...)